L'an Mil huit cent cinquante huit Le quinze Mai à 1 heure de relevé, la Commission constituée pour examiner deux Lois d'échange concernant la ville de Sarreguemines traitant avec l'Etat d'une part, & pour la seconde loi, Mal. du Blocqel traitant avec l'Etat, s'est réunie Salle N.e H. Maison Présent : MM. Le Gl. M.is de Cramayel, M. Le Baron de Bourgoing, M. de Subain & M. Le Roy de St Arnaud. M. Hermann s'est excusé par Lettre de ne pouvoir se rendre à la séance.

M. Le Gl de Cramayel a été le Président comme Doyen d'âge, M. Le Roy de St Arnaud a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire. Le Bureau ainsi provisoirement constitué a confirmé le choix.

M. Le Roy de St Arnaud a été nommé Rapporteur après délibération de la Commission qui propose la homologation de dite Loi.

La Séance a été Levée après Lecture du Présent Procès verbal. — .

Le Secrétaire. — Le Président.

M. Le Roy de St Arnaud — M.is de Cramayel

La Commission composée comme ci dessus, s'est réunie Le 17 Mai à midi 1/2 sous la Présidence de M. Le M.is de Cramayel. La Commission a entendu le rapport de M. Le Roy de St Arnaud. Le rapport a été adopté.

La Séance est Levée Lecture faite du Présent P.al —

Le Secrétaire — Le Président

M. Le Roy de St Arnaud — M.is de Cramayel

Session de 1859

Séance du 14 Mars.

La Commission nommée pour examiner un projet de loi relatif à un échange entre l'Etat et la ville de Lunéville (Meurthe) a nommé Président M.gr le Cardinal Donnet, Secrétaire M. de Ladoucette, Rapporteur M. le Gal de Bourgoing.

Le Secrétaire — + Ferdinand Cardinal Donnet

de Ladoucette — archev. de Bordeaux

Séance du 17 Mars.

La Commission entend et approuve le rapport présenté par M. le Général de Bourjolly.

Le Secrétaire
de Ladoucette

Le Président
de Mornay

Séance du 29 avril 1859.

La Commission chargée de l'examen de deux lois relatives à des changements de circonscriptions territoriales a nommé pour son président M. Le Roux, pour son secrétaire M. le Bon J. Boulay de la Meurthe, et pour son rapporteur M. Lefèvre-Duruflé.

Et est décidé qu'elle se réunira une dernière fois avant l'heure de la convocation de la prochaine Assemblée générale.

Le Président
Le Roux

Le Secrétaire
J. Boulay

Séance du 2 Mai 1859

La Commission entend et approuve le rapport de M. Lefèvre Duruflé.

Le Président.
Le Roux

Le Secrétaire
J. Boulay

Le Mercredi quatre mai 1859 la commission chargé de l'examen de deux lois d'intérêt local s'est réuni dans le local de sa séance. Sont présents MM. Mimerel de Roubaix, Général de Mornay, Lefèvre-Duruflé, Amédée Thayer et Le Roy de St Arnaud.

La commission a élu pour son président M. Mimerel de Roubaix pour secrétaire M. Le Roy de St Arnaud, pour son rapporteur M. Amédée Thayer.

La commission a décidé qu'elle se réunirait une dernière fois avant la prochaine séance de l'assemblée générale pour entendre la lecture du Rapport.

Le présent procès verbal a été lu et signé par

Le Président.
+ Mimerel

Le Secrétaire
de Le Roy de St Arnaud

Séance du Samedi 7 Mai 1859.

Sous la présidence de M. Mimerel de Roubaix la commission réunie entend & approuve le rapport présenté par m. amédé Thayer.

Cet avis rubel a été clos & signé.

Le Président.
A Mimerel

Le secrétaire.
Vte Le Roy de Ste Maury.

La Comm.n, chargé de l'examen de ces relatifs à des exp.ons entre Lt et à des Expts sur le Bud.t = M. le Cl.e de Nostolac

= Lect.e M. de Gouttot des Jumeaux.

= Rapporteur = M. de Chaquière Montaulbe

Le Budd.t,

de Nostolac

Le Lect.r,
de Gouttot des Jumeaux —

Séance du 23 mai 1859

La commission chargée de l'examen ~~du Bud~~ de la loi relative au Règlement définitif du Budget de 1856 a nommé pour Président M. Mimerel, m. de Légion d'honneur pour Secrétaire le Vte le Mis de la grange Rapporteur, le plus de la prochaine réunion sera ultérieurement désigné.

Le Président
A Mimerel

Le Secrétaire
Cte de Légion d'honneur

Séance du 3 juin 1859

La commission s'est réunie pour entendre le rapport de M. le Mis de Lagrange sur la loi relative au Règlement définitif du Budget de 1856, et l'a adopté à l'unanimité. La séance est levée

Le Président
A Mesnard

Le Secrétaire
Cte de Ségur Dupeyron

Séance du 14 juin 1860.

La commission s'est réuni pour examiner le projet de loi tendant à donner de l'extension aux deux cadres d'officiers généraux et l'a adopté à l'unanimité
la séance est levée à 2 heures.

Le président
V. Boinvilliers

Le Secrétaire
Mesnard Dutaure

La commission s'est réunie pour entendre la lecture du rapport relatif à l'extension du cadre des officiers généraux et l'a approuvé après quelques observations
La séance est levée à 2h 1/4

Le président
V. Boinvilliers

Le Secrétaire
Mesnard Dutaure

Séance du 23 Juin 1860

La commission chargée d'examiner la loi concernant la fabrication et l'emmagasinage des armes de guerre s'est réunie à 2 heures et a nommé pour son Président le Gal de Bar, et pour Secrétaire le Gal de Cramayel. Le Gal Mis de Lafaye a été nommé rapporteur. La commission a décidé qu'elle se réunirait mercredi à 1 h.

Le Président
Gal de Bar

Le Secrétaire
Mis de Cramayel

Séance du 27 Juin

La commission s'étant réunie à 1 h. pour entendre la lecture du Rapport présenté par le Cte Mis de Laplace. Ce Rapport est adopté à l'unanimité, et la commission déclare que son travail est terminé.

Le Secrétaire
Mis de Cramayel

Le Président
Cte de Rougé

Séance du 20 Juillet 1860

La commission chargée d'examiner deux projets de loi, l'un ayant pour objet d'autoriser le Dépt de la Seine à appliquer à diverses dépenses la somme de 10 millions, l'autre d'autoriser la Ville de Paris à emettre 287618 obligations [illegible]

a nommé

Président, Mis de Rougé
Secrétaire, le Vte de Vatry
Rapporteur, Mr de Rougé

Le Président
Cte de Rougé

Le Secrétaire
Mis de Cramayel

Séance du 24 Juillet 1860

La commission a entendu et adopté le rapport de Mr de Rougé sur la loi qui autorise la Ville de Paris à appliquer à diverses dépenses la somme de 10 millions que doit lui rembourser la caisse de la Boulangerie

Le Secrétaire
Vte de Vatry

Le Président
Cte de Rougé

Séance du 24 Juillet

la commission a entendu le rapport de M. de Loyer-
elle en a adopté les conclusions — et elle a décidé
les travaux suivants —
Le Secrétaire —

Marquis Wendel

Le Président
L. de Roy

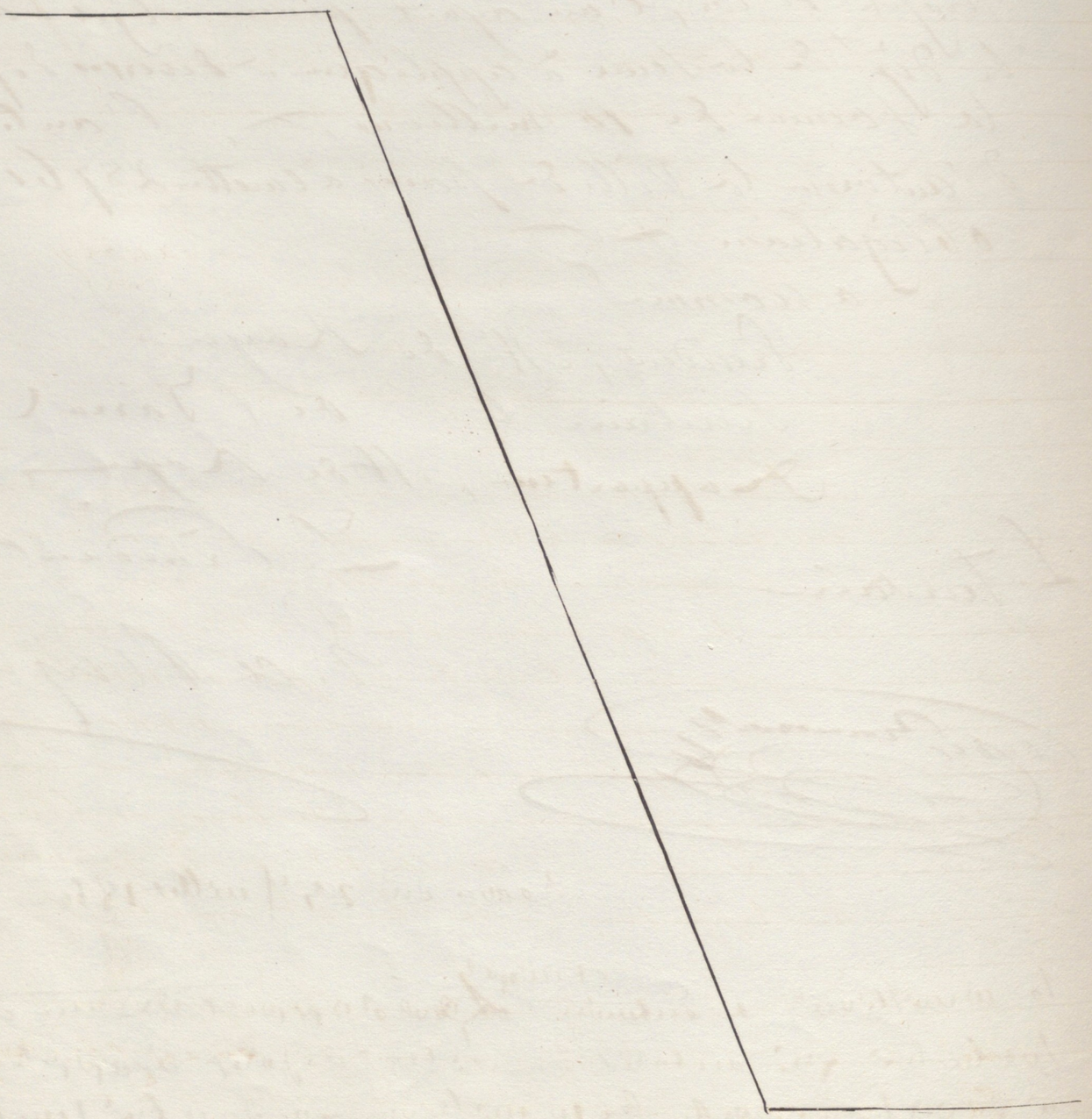

Commission

Chargée d'examiner les lois relatives à la délibération de la Commune à un emprunt et à une imposition extraordinaire.

Séance du 22 février 1862.

La Commission procède à son installation et nomme pour son président M.r le général Lyautey

son secrétaire M.r le Cte de Flamarens

juge rapporteur M.r le Cte de Flamarens.

Le Président

Lyautey

Le Secrétaire

Flamarens

Séance du 15 mars

La Commission charge le président de faire les démarches précédentes a accepté le Rapport de M.r le Cte de Flamarens.

Le Secrétaire.

Flamarens

Le Président

J. Lyautey

Commission chargée d'examiner deux projets de lois, l'un relatif à la rectification pour l'établissement d'un projet de la ville de Carcassonne de la faculté de reprendre certains terrains cédés à la dite ville, l'autre relatif à une imposition d'immeubles projetée à Carcassonne par la M.ie de Carcassonne

Séance du 31 mars 1862.

La commission procède à son installation et nomme pour son président M. de Baron de Chaussinan.

pour son secrétaire M. de Vte de la Gironnière

pour son rapporteur M. le Vte de la Gironnière

Le Secrétaire

Vte de la Gironnière

Le président

Baron Chaussinan

Séance du 5 avril 1862.

La commission a entendu le rapport de M. de la Grévenaie — elle en a adopté les conclusions et dicté ses travaux terminés —

Le Président
Bon de Chassiron

Le Secrétaire

Réunion du 28 juin 1862

La commission chargée d'examiner un projet de loi relatif aux dépenses et aux finances locales dans la Cochinchine Française : s'est constituée provisoirement de la manière suivante

Président Mr le général Carelet
Secrétaire Mr le Cte de g. F. Flamens
et pour l'application Mr de Forcade.

La commission demande à être autorisée à entendre les chefs de service

Le Président

Le Secrétaire
Flamens

Réunion du 30 Juin 1862.

La commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux dépenses et aux finances locales dans la Cochinchine Française adopte le Rapport de Mr de Forcade après en avoir entendu la lecture

Le Président

Le Secrétaire
Flamens

Réunion du 19 mars 1863.

La commission chargée d'examiner la loi relative à des suppléments de crédits pour l'exercice 1862 s'est réunie, dans le local n° 1, sous la Présidence de M. Allimerel, doyen d'âge, M. de Royer, le plus jeune des membres remplissant les fonctions de secrétaire.

Le scrutin ouvert pour le bureau définitif donne la majorité à MM. Allimerel pour la Présidence et à M. de Royer pour les fonctions de secrétaire.

Sont successivement entendus dans la discussion MM. le Baron Brenier, Leroy de St arnaud le Comte de Casabianca, de Royer, Allimerel.

M. le Comte de Casabianca est nommé rapporteur.

Le Secrétaire.
J. de Royer

Le Président.
A. Allimerel

Séance du samedi 21 mars.

La commission constituée ainsi qu'il est dit ci-dessus, La commission entend le rapport de M. le Cte de Casabianca sur la loi relative aux suppléments de crédits pour l'exercice 1862;

après une discussion dans laquelle sont entendus MM. le Baron Brenier, le Comte de Casabianca, Rapporteur, Leroy de St arnaud, Allimerel, de Royer, les conclusions du rapport sont adoptées. Le Président.
A. Allimerel

Le secrétaire.
J. de Royer

La commission chargée d'examiner un projet de loi relatif à l'organisation de la première section du cadre de l'état major général de l'armée navale a nommé

pour son président l'amiral Romain desfossés
secrétaire Vice Amiral Charner
rapporteur amiral Romain desfossés.

la commission demande à être convoquée une demi heure avant la prochaine séance.

Fait à Paris le 29 avril 1863.

Le Secrétaire
L. Charner

Romain Desfossés

Le 1er mai 1863, la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'organisation de la 1ere section du cadre de l'état major général de l'armée navale, s'est réunie à 2 heures pour entendre la lecture du rapport de son président M. l'amiral desfossés.

Ce rapport a été approuvé à l'unanimité.

Le Président
Romain Desfossés

Le Secrétaire
L. de L. Charner

Le 2 mai 1863, la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à une dérogation au § 1er de l'art. 429 et à l'art. 431 de l'Ord. Cons. sur le service de la Cour Impériale d'Alger, s'est réunie à 1 h. 1/2 sous la présidence de M. Devienne président

M. Chaix d'Estange secrétaire
a proposé M. le Mis de Belbeuf
rapporteur.

Le Président
J. Lefèvre Duruflé

Le secrétaire
Chaix d'Estange

Le 5 mai 1863 la Commission chargée
d'examiner le projet de loi relatif à la Disjonction
au § 1er de l'art. 429 et à l'art. 430 du code
d'instruction criminelle en ce qui concerne le
renvoi de la Cour Impériale d'Alger d'un
prévenu à 1 h. ½ pour la séance de
Mr. Pourroy pour entendre la lecture
du rapport de M. le Mis de Belbeuf.
Ce rapport a été approuvé à
l'unanimité

Le Président
J. Lefèvre Duruflé

Chaix d'Estange

La séance du 7 mai 1863

Mr Lefèvre Duruflé Président
Mr Hubert Delisle secrétaire
Mr Chaix d'Estange rapporteur

La séance est levée et renvoyée une demi heure avant la prochaine
séance générale ou celle de bureau

Le secrétaire
L. Hubert Delisle

Le Président
H. Lefèvre-Duruflé

Le 8 mai 63 la commiss. chargée d'examiner les 2 projets de loi sur les Sociétés à responsabilité limitée et sur les modifications à apporter au Code commercial a entendu et approuvé le rapport de M. Darcy d'Ennery.

Pour M. Isbert Délégué Secrétaire

C.G. Barbaroux

Le 8. Mars 1864—

Les commissaires nommés dans la séance pour l'examen de la loi relative à la responsabilité des offres mutuelles Sociétés réunis dans la salle n° 1.

M. Henri Chevalier de Sénac délégué en cette qualité M. Leroy est nommé rapporteur & après quelques explications échangées sur la loi M. Bonjean est du rapporteur.

La commission se réunira à 2 heures après midi demain pour s'occuper de la même affaire

Le Président—

L. Mayz

Le Secrétaire.

Leroy de Saint-Arnaud

Le 11 Mars — Les commissaires réunis ont entendu le Rapport de M. Bonjean —. La commission est d'avis que le Rapport en soit

Le Président

L. Mayz

Le Secrétaire

Leroy de Saint-Arnaud

Terminé

Les commissaires nommés dans les Bureaux pour l'examen de la loi relative aux logements insalubres se sont réunis dans la salle n° 3.
M. Boulay en a été nommé Président. M. Le Roy de St Arnaud Jurisconsulte & Rapporteur.
La commission se réunira Mardi prochain avant la séance publique pour la lecture du Rapport. Rien n'étant plus à l'ordre du jour. La séance est levée.

Le Président.

- J. Boulay -

Le Jurisconsulte
C. Le Roy de St Arnaud

Séance du 17 Mars 1864

La Commission de Salubrité réunie a entendu et approuvé le rapport qui lui a été présenté par M. Le Roy de St. Arnaud —

Le Président
J. Boulay

Le Rapporteur Jurisconsulte
C. Le Roy de St Arnaud